



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

DAREIC

Délégation Académique aux
Relations Européennes et Internationales
et à la Coopération

Affaire suivie par

Barbara CORDEAU
Chargée de mission
T : 01 57 02 63 57
F : 01 57 02 68 01

Mét ce.dareic@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

s/c de Mesdames et Monsieur les
inspecteurs d'académie, directeurs
académiques des services de
l'Éducation nationale de Seine-et-
Marne, de Seine-Saint-Denis et du
Val-de-Marne

Objet : Appel à projets d'ouverture européenne et internationale – année scolaire 2019-2020

P.J.

- Formulaire de candidature

L'appel à projets d'ouverture européenne et internationale des établissements
scolaires est reconduit pour l'année scolaire 2019-2020.

Ses objectifs sont d'encourager la mise en place de **partenariats durables
d'établissements** reposant sur des projets pédagogiques communs et de
favoriser **l'ouverture sur l'Europe et le monde** des élèves.

Les **critères d'éligibilité** sont les suivants :

- présenter un projet **porté par une équipe éducative** au sein de
l'établissement et **visé par le chef d'établissement**,
- construire le projet **en partenariat** avec **au moins un établissement
scolaire étranger**,
- développer un projet pédagogique **de préférence interdisciplinaire et
transversal**,
- élaborer un projet comportant des **productions d'élèves**. Les **productions
communes avec les élèves** de l'établissement partenaire sont appréciées,
- faire **rayonner** le projet au sein de l'établissement,
- présenter un **budget prévisionnel réaliste**, avec des sources de
financement diversifiées (cofinancement indispensable et contribution limitée
des familles).



2

Les projets ayant pour objectif exclusif un voyage de découverte linguistique et culturelle ne sont pas éligibles.

Procédure : le formulaire de candidature doit être adressé, par la voie hiérarchique, à la délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) par courriel à l'adresse ce.dareic@ac-creteil.fr et par courrier à l'adresse :

Rectorat
DAREIC / Appel à projets
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex

DEUX DATES LIMITE POUR L'ENVOI DES DOSSIERS :

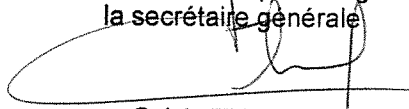
VENDREDI 7 JUIN 2019

ou

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019

En cas d'octroi d'un financement, l'établissement bénéficiaire s'engage à produire un bilan pédagogique et financier au plus tard le **29 mai 2020**.

Pour le Recteur et par délégation
la secrétaire générale



Sylvie THIRARD

Copies :

- DE
- DEEP
- DASPE
- ERAEI